

Université Claude Bernard Lyon 1



Un jeu très ouvert pour l'élection à la présidence

Depuis début 2016, l'université Claude-Bernard Lyon 1 est dans le calendrier du renouvellement de ses conseils centraux. Ce processus électoral ne présentait plus les mêmes enjeux qu'il y a dix ans, depuis que la LRU puis la loi du 22 juillet 2013 ont modifié considérablement la portée de l'élection du président.

Ce dernier enjeu, ainsi que les particularités de l'UCBL (université comportant un domaine sciences et un domaine santé), ont amené le SNESUP à se positionner en faveur d'une des deux listes en présence pour l'élection du collège A. Nous avons appelé à voter pour la liste « Avançons ensemble pour notre université » (soutenue par le président sortant François-Noël Gilly) et présenté une liste pour le collège B composée de collègues SNESUP, SUD, CGT, ainsi que de sympathisants dans le cadre du collectif « Informer, Débattre et Décider Ensemble » (IDDE), intersyndicale élargie qui fonctionne depuis près de 20 ans.

L'élection du 26 janvier a donné une majorité, pour le collège A (4 sièges), à la liste « Avançons ensemble pour notre université », l'autre liste « Engagement pour l'avenir de Lyon 1 » conduite par Frédéric Fleury remporte 2 sièges.

Pour le collège B, la liste « Avançons (...) » obtient 1 siège, la liste « Engagement (...) » 4 sièges, et la liste IDDE 1 siège. Dans le collège BIATTS « Agir (...) » obtient 1 siège, IDDE 1 siège, le SNASUB, qui faisait liste à part, 0 siège, le SNPTES 1 siège et l'UNSA 1 siège.

Le CA de l'UCBL comprend 28 membres : 20 élus (12 EC, 4 étudiants, 4 BIATSS), et 8 personnalités extérieures (3 du CNRS et collectivités territoriales et 5 personnalités faisant l'objet d'un appel à candidatures).

Le rapport quasi équilibré entre les voix des élus (qui peuvent se porter sur l'une ou l'autre des deux candidatures pressenties) et l'incertitude portant sur les membres désignés par les collectivités et le CNRS, donne à la désignation des personnalités extérieures toute son importance.

Le 8 mars à 14 heures aura lieu la réunion des nouveaux élus et des 8 personnalités extérieures permettant l'élection du président de l'UCBL. Peu est de dire que le jeu est bien ouvert. ●

Michel Fodimbi, secrétaire SNESUP-FSU Lyon 1



Un coup pour rien ?

Aux élections du 19 janvier aux conseils centraux de l'Université d'Angers (UA), deux blocs de listes se sont affrontés, sans pourtant que leurs programmes diffèrent de façon significative. Le contexte inquiétant fut en partie minimisé par les candidats à la présidence : le VP-CA sortant, C. Robledo, qui affichait des objectifs de « bonne gestion » dans la continuité de son action et A. Taillefait (éphémère conseiller du président sortant J.-P. Saint-André au début de son mandat) qui s'affirmait davantage volontariste. L'austérité budgétaire à laquelle l'UA est confrontée, si elle était reconnue par les candidats, ne semblait pas pour eux l'obstacle majeur à renverser (depuis, à l'occasion de la nouvelle vague de contractualisation, elle fait son retour : horaires en diminution, taille des groupes, mutualisation, etc.).

Face à la méga-COMUE Bretagne-Loire (UBL) qui se met en place, la logique du fait accompli prédominait, à quelques nuances près (A. Taillefait étant le plus critique). Il s'agissait seulement de faire une « bonne UBL » grâce à des propositions constructives. C. Robledo, qui a finalement remporté ces élections, répondit même à la FSU que l'UA avait « pris position » pour l'UBL « collectivement et démocratiquement par le biais des instances de gouvernance de l'université et ce en toute transparence (conseil de gouvernance, CA, CAC et CT) » oubliant au passage que le CT avait voté contre à l'unanimité, comme la plupart des CT de l'UBL ! De fait, ces élections se sont essentiellement déroulées par sympathie vis-à-vis des membres des listes...

La FSU n'a pas souhaité présenter ou soutenir des listes à ces élections de l'UA. En revanche, elle veut être présente dans des listes syndicales à celles de l'UBL le 15 mars. Au-delà d'une mission de surveillance, elle mobilisera les personnels à un niveau interrégional pour que leurs intérêts et ceux du service public soient réellement défendus et que la démocratie universitaire puisse, enfin, prendre plus de consistance. ●

Jean-Luc Godet, secrétaire de section de l'UA

Le « vote utile » et après ?



Les résultats des élections aux conseils centraux de l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense s'avèrent de prime abord assez décevants. Avec environ 20 % des suffrages exprimés, deux élus au conseil d'administration, une en collège A et une en collège B, le SNESUP est en retrait par rapport aux élections précédentes où il était majoritaire à lui seul au sein du collège B avec six élu.e.s sur sept.

Le contexte de 2016 n'est pas celui de 2012, il est vrai. Il y a quatre ans, les deux sections syndicales SNESUP, celle de Nanterre et celle de Ville-d'Avray (IUT), avaient soutenu la candidature à la présidence de Jean-François Balaudé. En 2016, la FSU a fait le choix de présenter des listes indépendantes partout où cela était possible afin de marquer notre désaccord avec la gestion de l'équipe présidentielle, en particulier s'agissant de la Comue UPL. Notons au passage que cette position ferme de défense de nos mandats syndicaux a largement bénéficié au SNASUB qui est désormais la première organisation syndicale représentée dans les collèges BIATSS.

La campagne électorale a été très courte, trop courte pour que nos candidat.e.s puissent faire valoir leurs propositions. Usant et abusant des moyens de communication institutionnels, le président sortant a su créer un réflexe de « vote utile » chez les enseignants-chercheurs. Malgré un échec retentissant dans la course au PIA2 et malgré un budget en déficit pour la première fois en 2016, il a su présenter son bilan de manière positive.

Face aux enjeux pédagogiques et scientifiques immédiats et à une situation financière dégradée par les réformes gouvernementales, les élu.e.s des listes FSU devront être vigilants. Notre université est un « bien commun » qui ne doit pas être le vecteur d'ambitions individuelles. Désormais seul candidat déclaré à la présidence, Jean-François Balaudé serait bien avisé de ne pas l'oublier. ●

Christophe Voilliot, secrétaire-adjoint de la section de Nanterre